# Cadre chargé du suivi des mineurs confiés

## DTAS Pays de Cornouaille

**Service chargé du suivi des mineurs confiés**
**Fiche de poste n° 904**

## Caractéristiques du poste :

| Conditions d'accès | |
|---|---|
| Métier : Cadre chargé du suivi des mineurs confiés | Diplôme ou équivalence : 6 ou 7 |
| Filière(s) concernée(s) : Sociale, Médico-sociale | Cadre d'emploi : Attaché territorial, Conseiller socio-éducatif |
| Emploi repère : Cadre chargé du suivi des mineurs confiés<br>Classification associée : M6 | Grade : Attaché territorial, Attaché principal, Conseiller socio-éducatif, Conseiller supérieur socio-éducatif, assistant socio-éducatif, assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle |
| Encadrement : ☒ oui ☐ non<br>Nombre de personnes à encadrer : | Encadrant de direction ☐<br>Encadrant de service ☐<br>Encadrant de proximité ☒ |
| NBI : ☐ non ☒ oui : 35pts- Responsable d'équipe ou UTAS (suivant réglementation en vigueur) | |
| **Localisation administrative et géographique** | |
| Adresse de la direction : 12 rue Stang Ar C'hoat – 29000 Quimper | |
| Lieu d'affectation de l'agent : CDAS - 12 rue Stang Ar C'hoat – 29000 Quimper | Résidence administrative du poste : Quimper |

## Descriptif du poste :

### Contexte du poste

Agir pour le Finistère et les habitants, c'est la mission quotidienne des 4 000 agents de la collectivité. Doté d'un budget de près d'1 milliard d'euro, proposant 100 métiers différents, le Conseil départemental cultive l'innovation dans sa mission de service public et la proximité dans la relation aux usagers et aux habitants.
Regroupant 260 professionnels, la **Direction territoriale d'action sociale (DTAS) du Pays de Cornouaille** décline ses missions au plus près des usagers par le biais de ses 10 services et équipes, intervenant à partir de ses 5 centres départementaux d'action sociale (CDAS), de leurs antennes et de lieux de permanences. Les principales missions sont les suivantes : l'accueil et l'orientation des personnes, l'insertion et la lutte contre la pauvreté et les exclusions, la prestation APA à domicile, la prévention pour l'enfant et sa famille, la protection de l'enfance.

Au sein de cette direction, le **service en charge du suivi des mineurs confiés** met en œuvre les politiques de protection de l'enfance en assurant l'accompagnement et le suivi des mineurs confiés au Président du Conseil départemental suite à une décision judiciaire ou administrative.
Placé sous l'autorité de la directrice adjointe enfance, le **cadre chargé du suivi des mineurs confiés** intervient par délégation du Président du Conseil départemental. Il est responsable de la prise en compte de l'ensemble des besoins des mineurs confiés, de leur orientation scolaire et préprofessionnelle. Il assure une fonction de management de proximité auprès des 6 professionnels qui lui sont rattachés.

**Fonction du supérieur hierarchique : Chef de service**

**Mise à jour le : 05 octobre 2026**

| Missions : | Activités : |
|---|---|
| **Assurer le suivi des mineurs confiés et de leurs familles** | • Recevoir les parents pour lesquels le juge des enfants a pris une décision de placement ainsi que les parents qui sollicitent le placement de leur(s) enfant(s)<br>• Mettre en œuvre les décisions de placement judiciaire, décider de la nature du placement, du lieu d'accueil adapté, des modalités de l'accueil, des réorientations nécessaires<br>• Décider de la prise en charge des mineurs et des modalités des accueils sollicités par les détenteurs de l'autorité parentale<br>• Garantir la mise en œuvre des droits de visite et d'hébergement des mineurs dans leur famille suivant les modalités arrêtées par le juge des enfants. A ce titre il gère une enveloppe d'heures de techniciennes en intervention sociale et familiale.<br>• Décider du suivi à mettre en œuvre auprès des mineurs et de leur famille en collaboration avec le médecin, les psychologues, les référents et les conseillers enfance protection du service et les partenaires<br>• Valider le projet pour l'enfant élaboré par les professionnels avec les familles et partenaires en veillant au respect de la place des parents et de leur autorité parentale<br>• Organiser les commissions de suivi annuel des mineurs confiés et prendre les décisions qui seront transmises aux juges des enfants<br>• Transmettre dans les délais légaux les rapports de suivi aux juges des enfants en formulant les propositions d'orientation en fonction de l'évolution de l'enfant et de sa famille<br>• Représenter le Président du Conseil départemental aux audiences<br>• Vérifier la bonne application des lois, règlements et des procédures internes au Conseil départemental en matière de protection de l'enfance<br>• Recueillir et traiter les informations préoccupantes concernant des mineurs confiés |
| **Assurer le management et le pilotage et l'animation de son équipe** | • Organiser le travail de son unité<br>• Garantir les procédures et délais de mise en œuvre des décisions prises<br>• Gérer les ressources humaines et les compétences de son équipe.<br>• Garantir le suivi, l'évaluation de l'activité et la continuité de service<br>• Participer à l'animation des réunions de service<br>• Assurer la structuration de l'information et sa diffusion auprès de l'équipe |
| **Développer les partenariats** | • Identifier les partenariats permettant de développer les liens dans les domaines de la Prévention Protection de l'enfance<br>• Construire des partenariats innovants au bénéfice des projets pour les enfants |
| **Participer à des actions transversales** | • Participer au contrôle de la qualité des prises en charge en familles d'accueil et établissements en lien avec la direction thématique.<br>• Contribuer aux ateliers spécifiques ou transversaux à l'échelle des directions de l'action sociale et départementale<br>• Contribuer à la continuité sur la protection de l'enfance en assurant périodiquement une astreinte téléphonique hebdomadaire en soirée et le week-end<br>• Assurer ponctuellement des suppléances d'autres cadres enfance lors de congés ou d'absences |
| **Contribuer à l'évolution de la direction adjointe enfance** | • Organiser et animer des instances de coordination avec les équipes d'action sociale afin de garantir la cohérence de parcours des mineurs.<br>• Participer à la réflexion et être force de proposition sur l'évolution de la chaine enfance |
| Évolution possible :<br>Les missions et les fonctions dévolues au poste sont susceptibles d'adaptation en fonction de l'évolution des règlementations sociales, des orientations fixées par l'Assemblée départementale, et celles fixées par la Direction générale et la DTAS du Pays de Cornouaille | |

**Fonction du supérieur hierarchique : Chef de service**

**Mise à jour le : 05 octobre 2026**

**Santé sécurité au travail**

**Chaque agent doit prendre soin de sa santé et veiller à sa sécurité et celle des autres personnes présentes sur le lieu de travail. Il doit respecter les instructions et consignes fixées par son responsable.**

## Compétences :

| | | Niveau requis à la prise de poste* | Niveau attendu* |
|---|---|---|---|
| **Savoir faire (compétences métier)** | Bonnes connaissances juridiques : (droit civil, droit public, législation sociale) | Niveau : 2 | Niveau : 3 |
| | Connaissances du cadre juridique de la protection de l'enfance (code de l'action sociale et des familles, assistance éducative) | Niveau : 3 | Niveau : 4 |
| | Connaissances de l'organisation départementale et territoriale | Niveau : 2 | Niveau : 4 |
| | Connaissance du dispositif général de protection de l'enfance | Niveau : 3 | Niveau : 4 |
| | Connaissances des facteurs de danger et des besoins des enfants | Niveau : 2 | Niveau : 4 |
| | Connaissance du plan départemental enfance et des 10 engagements | Niveau : 2 | Niveau : 3 |
| **Savoir être (compétences comportementales)** | Savoir tenir compte des motivations et comportements individuels, adapter sa méthode de management | Niveau : 3 | Niveau : 4 |
| | Etre capable d'évaluer les potentiels de développement des agents, les besoins en formation | Niveau : 2 | Niveau : 3 |
| | Savoir arbitrer les conflits, concilier les intérêts divergents | Niveau : 3 | Niveau : 4 |
| | Capacité à mobiliser et motiver son équipe autour de projets | Niveau : 2 | Niveau : 4 |
| | Aptitude à travailler au sein d'un comité de direction pour contribuer à la définition des stratégies et à la mise en œuvre d'objectifs communs, dans un esprit de construction et de cohésion | Niveau : 2 | Niveau : 3 |
| | Aptitude au développement du travail partenarial, aptitude à identifier les différents acteurs institutionnels, associatifs et les représentants d'usagers | Niveau : 2 | Niveau : 3 |
| | Etre une aide à la décision stratégique, arbitrer dans des contextes de crise et de fortes incertitudes et dans des situations complexes intégrant de nombreux paramètres | Niveau : 2 | Niveau : 4 |

| **Niveau 1** | **Niveau 2** | **Niveau 3** | **Niveau 4** |
|---|---|---|---|
| Notions/Débutant | Travail en semi autonomie/Qualifié | Maîtrise | Expertise |

## Conditions d'exercice :

| | |
|---|---|
| Moyens mis à disposition : | Equipement informatique, ordinateur, imprimante, photocopieur, téléphone |
| Exigences du poste : | Déplacements, continuité de service |
| Environnement lié au poste de travail | |
| Télétravail | ☒ oui selon les nécessités de service ☐ non |

*Pour rappel :*

- *La fiche de poste est susceptible d'évoluer*
- *Tout agent est soumis à des droits et obligations (sens du service public, esprit d'équipe, professionnalisme, capacité d'adaptation, devoir de réserve)*

**Fonction du supérieur hierarchique : Chef de service**

**Mise à jour le : 05 octobre 2026**